

LE RESEAU FIBRE OPTIQUE EST OPERATIONNEL

Les travaux de déploiement de la FIBRE sur notre commune sont entièrement terminés, et chaque habitant pourra s'il le souhaite, à compter du 20 septembre prochain, contacter l'opérateur de son choix (Orange, Free, Bouygues, etc.) pour souscrire à une offre FIBRE.

La souscription d'une offre FIBRE auprès d'un opérateur, déclenchera une procédure de raccordement de votre habitation et nécessitera l'intervention d'un technicien, pour amener le réseau fibre jusqu'à l'intérieur de votre logement.

Généralement le technicien utilisera le même chemin que le réseau téléphonique existant, mais chaque habitation est différente et nécessite l'expertise du technicien.

Dans tous les cas, la date d'intervention vous sera toujours communiquée à l'avance par votre opérateur.

Personne ne doit pénétrer sur votre propriété ou dans votre habitation pour procéder au raccordement ou tester l'éligibilité de votre logement de manière inopinée et sans que vous avez au préalable souscrit à une offre FIBRE.

IL N'Y A AUCUNE OBLIGATION DE SE RACCORDER AU RESEAU FIBRE.

Des démarcheurs à domicile ou par téléphone peuvent vous faire croire le contraire.

SOYEZ VIGILANTS et n'hésitez pas à contacter la Mairie si besoin.



Pour plus de renseignements sur le déploiement et les étapes de raccordement au réseau fibre, n'hésitez pas à consulter le site internet de la société publique locale Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) :

www.nathd.fr

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE SUR LE PARKING DE LA MAIRIE DE L'OPERATEUR ORANGE

Avec le déploiement de la fibre, la société ORANGE a décidé de venir au plus près des habitants pour présenter ses offres et répondre aux éventuelles demandes de raccordement.

Un camion aménagé sera présent sur notre commune le :

LUNDI 25 SEPTEMBRE PROCHAIN

de 10h00 à 17h30

sur le parking de la Mairie.

